



CURIEX

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



François Bayrou:
La percée dans les sondages

Place Garibaldi:
Les archéologues en grève

Erasmus:
20 ans déjà !

Arnaque au logement:
L'exemple niçois

Loi anti-tabac :
La grande fumisterie



Interdit de fumer ? Vraiment ?

→ par **Geoffroy Vauthier**

Finis le temps où la clope accompagnait le rebelle dans toutes ses activités. Aujourd'hui, fumer est devenu une honte, et si ça continue, la menace d'une bouffée de nicotine suffira à braquer une banque. Depuis le 1er février, s'en griller une dans un lieu public coûte 68 euros. Oui, mais encore faut-il se faire attraper...

Onze heures. Temps gris sur Nice, quelques gouttes de pluies tombent sur l'avenue Jean Médecin. Mieux vaut se mettre à l'abri. L'occasion de prendre un petit Ricard et la clope qui va avec. Le centre commercial Nice étoile est juste à côté. Ça tombe bien. A l'intérieur, pas l'ombre d'un paquet de cigarettes. Même pas un mégot par terre pour rappeler que les fumeurs existent toujours. Petit pincement au cœur. Heureusement, les bars et restaurants du centre, eux, sont autorisés à accueillir les nouveaux «parias». Ils apparaissent comme des oasis de fumée au milieu d'une mer de pureté. Cela, la loi ne l'a pas prévu: le centre commercial est non-fumeur, mais les restaurants à l'intérieur ne le sont pas. Alors autant en profiter. Assis à l'entrée du bar, l'absurdité de la réglementation prend tout son sens: tant qu'elle reste à l'intérieur du bar, la fumée est autorisée. Si elle sort, le fumeur est hors-la-loi. Surprenant, d'autant que la brasserie n'est pas fermée. Le patron avoue le dysfonctionnement : «pour le moment, la direction ne nous a rien dit. Peut-être que le centre finira par devenir non-fumeur totalement. Je sais pas. Il suffit que quelqu'un se plaigne pour qu'on nous en

fasse la remarque». Mouais, ça m'a l'air mal parti pour. Même en soufflant la fumée volontairement à l'extérieur, personne ne se plaint. En réalité, les passants ont même l'air de s'en foutre royalement.

Mis en confiance par tant de tolérance, je sors du centre en m'en allumant une autre. Pas de réaction. Seul quelques regards étonnés se tournent vers l'objet du délit. Pas plus : ni remarques, ni rappel à l'ordre. Pas bien méchante cette loi finalement.

À la gare, la sécurité veille

Direction la gare. Là, il y a plus de passage: une bonne âme procédurière me fera bien la remarque. Un train vient d'arriver, la foule se déverse dans le hall. C'est le moment ou jamais. La petite flamme approche de la cigarette. Un peu de fumée s'en échappe. C'est bon... mais ça dure pas longtemps. La sécurité veille: «Non non monsieur, c'est interdit de fumer ici». «Ah bon? Et je risque quoi si je continue?». «Soixante-huit euros d'amende, ça fait cher la clope». Ouais c'est sûr. «Mais vous, vous êtes pas habilité à me mettre une amende».



Le plaisir de fumer dans les lieux publics

«Non mais je peux vous garder ici et prévenir la police de venir vous verbaliser». Ok, c'est bon. Selon lui, pas de problème majeur à dénoter. La loi est connue de tous, et personne ne s'amuse à fumer dans ces locaux. «Seuls les quais posent problème, concède t-il. C'est interdit d'y fumer mais comme c'est au grand air, les gens n'y pensent pas».

Interdit de fumer sur les quais ? Vraiment ? Allons voir ça. Ça tombe bien: des policiers y font une ronde, l'occasion d'en savoir un peu plus. Pendant qu'ils discutent avec les contrôleurs, nouvelle cigarette. Et je ne suis pas le seul : juste à côté d'eux, une jeune fille fume aussi. Sa fumée leur va droit dans le nez. La scène

se déroule juste sous le panneau d'interdiction, un beau clin d'oeil. La suite? Pas de suite. Rien. Cette loi serait-elle une mascarade? Ça m'en a bien l'air. Pourtant, la cigarette est bien bannie des lieux. Il semblerait que les agents n'aient pas remarqué : «Ah non, on a rien vu. Quand c'est comme ça, il ne faut pas hésiter à nous prévenir». Compte là dessus.

Au final, pas d'amende, une seule remarque, des vigiles sympathiques, des policiers (très) distraits et des passants qui ne se sentent pas concernés. Pas vraiment de quoi s'inquiéter: si la cigarette ne fait plus un tabac, les fumeurs ne sont pas encore considérés comme des criminels.

Enquête ★ Tabac

Champixez-vous le cerveau

→ par **Pierre-Georges Tempier**

Le laboratoire américain Pfizer commercialise depuis une semaine un nouveau médicament pour aider au sevrage tabagique. Baptisée Champix, la pillule anti-tabac agit directement sur les récepteurs nicotiques de votre cerveau grâce à l'action d'une molécule: la Varénicline.



Le champix, nouveau remède pour arrêter de fumer.

Innovant et potentiellement efficace, le Champix annonce une véritable révolution dans l'approche du sevrage tabagique. C'est le premier traitement à agir directement sur le cerveau par l'action de son principe actif : la Varénicline. Comme le ferait une cigarette, la molécule stimule les récepteurs nicotiques du cerveau qui sécrète alors de la Dopamine. Libérée, cette substance chimique supprime toute sensation de manque et diminue l'envie de fumer. Cependant, les tests réalisés sur 4 000 fumeurs de profils différents n'ont pas donné des résultats très convaincants, du moins autant que ceux de ses concurrents. Seulement 10% des personnes ont réussi à se sevrer définitivement au bout de 12 semaines et 22% au bout d'un an avec le traitement commercialisé. D'une durée de 84 jours en moyenne, la médication comporte deux phases. La première consiste à avaler quotidiennement un

comprimé de 0,5 mg pendant 3 jours avant de passer à deux comprimés par jour le reste de la semaine. S'il n'est pas déconseillé d'arrêter de fumer durant la première semaine du traitement, le choix d'une date solennelle pour stopper définitivement est obligatoire la deuxième semaine. Un arrêt progressif qui attire les plus dépendants comme l'explique une employée de la pharmacie du Nord à Nice « Nous avons déjà fait les stocks et notre premier client semble satisfait du produit. Il a pu continuer de fumer une ou deux cigarettes au début du traitement et maintenant la sensation du manque semble disparaître rapidement dès la deuxième semaine ».

Effets secondaires

Toutefois, l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) précise que «les réactions peuvent varier d'un patient à l'autre». C'est pourquoi un

programme de pharmavigilance a été instauré pour recueillir le témoignage des patients. Des effets secondaires qui se traduisent généralement par des nausées, des douleurs abdominales ou encore des problèmes cardiovasculaires. L'AFSSAPS avertit que «l'utilisation du Champix est interdite chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans ainsi que chez la femme enceinte ou en cours d'allaitement, en l'absence d'études». Le médicament qui n'est pour l'instant pas remboursable par la sécurité sociale pourrait bénéficier du forfait de prise en charge de 50 euros par an dont bénéficient les autres substituts nicotiques, «s'il fait la preuve de son efficacité» a déclaré, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand. En attendant, il faudra déboursier environ 800 euros pour un traitement classique de 12 semaines.

D'autres méthodes

Discuter avec d'autres fumeurs de toutes les difficultés, les confronter aux siennes, échanger les expériences peut indiscutablement être bénéfique pour aider à réussir les indispensables modifications psychologiques et faire l'apprentissage de nouveaux comportements. L'analyse de l'efficacité a été faite. Plus le soutien est important, plus grandes sont les chances de réussite. Néanmoins, il existe des méthodes individuelles moins répandues mais qui ont également fait leurs preuves comme l'hypnose ou les thérapies comportementales et cognitives (TCC). Ce concept consiste à aider le sujet à se débarrasser du comportement anormal. Les approches cognitives considèrent non seulement le comportement observable, mais les idées et pensées ou «cognitions» que le sujet se fait de son comportement et de son environnement. L'équipe alors composée d'un médecin, d'un(e) psychologue, d'un(e) diététicien(ne), d'un(e) kinésithérapeute vous proposeront leurs aides pour résoudre vos problèmes éventuels liés au sevrage. Quant à l'hypnose, il s'agira pour le praticien de contourner la résistance de votre conscience et de trouver les phrases qui vont faire «tilt» dans votre inconscient.

P.G. T



Nice ★ Grève des archéologues

Un passé oublié, un avenir incertain

→ par **Romain Laronche**



« Archéologues en grève »

Plus de pinces ni de truelles ce matin dans les vestiges de la Tour Pairolière, à quelques mètres de la place Garibaldi. Les dix-sept archéologues du site sont en grève. Les limiers de l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) ont déposé leurs outils de travail pour afficher leur mécontentement. «Votre patrimoine est en danger», peut-on lire sur les banderoles accrochées autour des fouilles. Leurs revendications sont simples : « nous souhaitons la reconduction des contrats jusqu'à la fin du chantier, prévue pour la fin octobre ». Pourtant, leurs CDD (contrats à durée déterminée) se terminent le 31 mars. Et même le 28 février pour deux d'entre eux. C'est

notamment le cas de Karine Montheil, la responsable opérationnelle du site depuis le début du chantier, entamé en novembre 2006.

Dès le premier avril, les fouilles auront des allures de désert. En théorie, une dalle de béton doit être coulée en surface mi-mars, sur le site de la Tour Pairolière, pour y poser les rails de la ligne de tramway. Ce nouveau socle devait permettre de poursuivre les recherches en sous oeuvre. Il y a quelques semaines, Jacques Peyrat rêvait déjà d'un musée souterrain visitable sous la future plateforme du transport en site propre. Aujourd'hui, le projet semble enfoui. La Canca rejette pourtant toute responsabilité : « nous sommes victimes d'un problème interne

entre l'INRAP (établissement public placé sous la double tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche) et le ministère de la Culture ». En effet, l'agglomération a bien signé un contrat avec l'INRAP, mais ce n'est pas elle qui rémunère directement les archéologues. Fin décembre, la Canca avait déjà connu pareil désagrément, avant d'obtenir la prolongation des contrats jusqu'au 31 mars.

Grève illimitée la semaine prochaine?

Pour les chercheurs, ce départ anticipé annihilerait le résultat des découvertes précédentes. «C'est tout notre travail qui tombe à l'eau», se risque à dire l'un des CDD. «Le chantier est saboté. Vingt-cinq pour cent de la surface totale n'a pas encore été fouillée. En plus, il n'y aura plus personne pour analyser les objets que l'on a découverts. C'est le passé de Nice que l'on spolie ». Ces arguments ne sont pas totalement vrais. Après l'achèvement des fouilles du site du boulevard Jean-Jaurès, celles du Pont-Vieux doivent prendre fin demain. Plusieurs objets de valeurs ont déjà été exhumés de ces deux sites. Les archéologues ont notamment redonné vie à l'ancien escalier

de la rue du Pont-Vieux.

Toutefois, si les contrats temporaires de l'INRAP ne sont pas en mesure de continuer leur travail, ces derniers promettent d'ores et déjà un durcissement du mouvement. Outre une pétition de soutien qui circule sur le chantier, les sursitaires annoncent «un mouvement de grève illimité la semaine prochaine au niveau inter-régional. Car nous ne sommes pas les seuls dans le même cas, de nombreux chantiers vont être arrêtés avant l'heure dans la Région ». Faute de moyens, les archéologues hésitent à poursuivre leurs efforts : «Puisque la politique culturelle du gouvernement prévoit l'arrêt des fouilles, pourquoi continuer? », interroge dépité, un jeune chercheur. Ces mouvements sociaux ne devraient pas remettre en cause la poursuite du chantier du tramway, mais après tant de nuisances, cette nouvelle volte-face risque d'être appréciée par les riverains et commerçants !

Curieux

Espace Carrare
N° 69 rue de Roquebillière
06300 NICE
Tél. : 04.97.08.28.28
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :
Marie BOSELLI
Rédacteur en chef :
Jean-François Roubaud

Secrétaire de rédaction :
Stéphanie Faby
Sonny Folcheri

Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES
V. Sanchez, R. Laronche, C. Serre, B. Paschal, M. Vissio, N. Aït Kheddache, G. Vauthier, P. Tempier, J. Catanei, I. Brunschwig et tous les journalistes-professeurs de NOUVELLES



Les touristes et Nice : Amour ou haine ?

→ par **Mélody Vissio**

Nice, première ville touristique de France, après Paris, avec près de 4 millions de visiteurs chaque année. Nice, premier port de croisière français. Nice, deuxième parc hôtelier de France...

Des chiffres qui en mettent plein la vue. Mais dans la réalité, qu'en est-il du quotidien des vacanciers ? Comment vivent-ils leur séjour sur cette célèbre et légendaire Côte d'Azur ?

Quelques gouttes traversent le ciel. Mais rien qui ne ferait peur à ces centaines de vacanciers arpentant le Cour Saleya en ce jour carnavalesque de la bataille de fleurs. «À part la publicité mensongère sur le temps, notre séjour se passe très bien», plaisante Jean-Claude, 39 ans. Le sac à dos sur l'épaule et l'appareil photo en bandoulière, Jean-Claude est arrivé tout droit de la région parisienne avec sa femme et ses deux filles pour profiter de l'historique carnaval de Nice. «Et nous n'avons pas été déçu ! Le thème est très bien choisi». La petite famille parisienne a, bien sûr, eu vent de cette réputation de luxe et de bourgeoisie qui caractérise le littoral azuréen mais, comme il le dit, «chacun organise son périple en fonction de ses moyens».

Les camping-cars ne sont pas

les bienvenus

Pour réduire les frais de logement, «un peu chers» comme l'affirme un couple d'habitant de la Loire demeurant à Menton le temps d'un séjour, certains dorment carrément dans leur moyen de locomotion.

Une vingtaine de camping-caristes ont élu domicile au Camping Saint Michel de Menton. Et l'accueil n'a pas été très agréable. C'est le moins que l'on puisse dire. «On ne veut pas de nous dans cette région. Faut croire qu'ils n'aiment pas les euros qui sortent de nos poches». La



A Nice, les touristes affluent toute l'année

discussion s'envenime mais ce n'est pas ce détail qui va gâcher le séjour de ces Ariégeois. Ils continuent leur visite dans le Vieux-Nice, «le nouveau, c'est pas si beau», caméra à la main.

Mais les plus amères ne sont généralement pas les touristes. Jean-Marie et Claudine viennent de Franche-Comté. Le nez sur une carte dépliée, ils essaient de trouver un restaurant dans le dédale des rues niçoises. Et pourtant, ces deux-là ne sont pas ici pour le loisir mais pour le travail. Ils sont transporteurs de voyageurs et viennent à Nice depuis des années. «On amène nos touristes ici car on est vraiment obligés à cause du Carnaval.

Sinon, on ne viendrait pas. À Nice, on se fout vraiment de la gueule des gens ! Ce n'est pas du tout notre destination préférée», avoue Jean-Marie. Et sa femme de rajouter : «On a essayé plusieurs hôtels niçois et c'est toujours la même chose. Les gens sont aimables comme c'est pas permis. C'est à la limite du propre et on essaye toujours d'arnaquer les touristes. À Nice, tout est basé sur le pognon».

La voiture, mieux vaut la

laisser au garage

Cependant, l'avis de ces professionnels du tourisme n'est pas celui de tous. Si plusieurs vacanciers se plaignent de la conduite agressive des Azuréens au volant, c'est bien souvent là leur seul point de grief. «La circulation, c'est affreux, souligne Loïc de Mâcon. Mais les gens sont sympas». «Niveau trafic de voiture, Nice bat le record. C'est pire qu'à Paris, affirme Lydie. Mais les Niçois sont polis, je trouve. Ils font beaucoup moins stressés que chez nous».

En définitive, Nice reste une destination privilégiée des Français. «Il y a toujours ce mythe de luxe, de soleil et de farniente», explique Adrien de Lyon. «On voit que l'argent circule ici», relève Marie de Toulouse. «On aperçoit beaucoup de belles voitures et de beaux bâtiments», observe Jessica, 11 ans, en vacances sur la Côte grâce au Comité d'Entreprise de ses parents. Néanmoins, Ginette, de Grenoble, a pu remarquer que Nice, ce n'est pas que strass et paillettes. «Je vois des gens de tout bord. Il n'y a pas que des riches en fait».

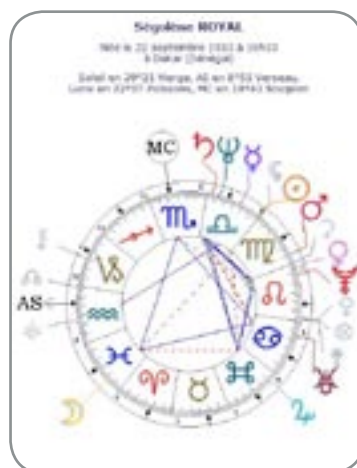
Ah bon ? On n'avait pas remarqué...

Les astrologues entrent en campagne

→ par **Caroline Buisson**

Le nom du futur président ou de la future présidente de la République serait-il écrit dans les étoiles ? C'est en tout cas l'avis des astrologues, et notamment de la célèbre, mais pour le moins indécise, Elisabeth Tessier : « Le 22 avril ne semble guère prometteur pour Sarkozy, ni vraiment glorieux pour Royal », « je donnerais un léger avantage à Sarkozy. Mais Ségolène a vraiment le vent en poupe ». Avec ces affirmations, c'est sûr, les Français vont pouvoir voter les yeux fermés !

Très appréciés par nos séniors, des astrologues niçois sont venus à notre secours pour savoir qui allait remporter les prochaines élections. Didier Lustig, installé à Nice depuis 1987, ne manque pas d'éléments d'information sur la question. N'ayant pas encore réalisé d'études approfondies, il raconte cependant une anecdote pour les moins troublante : un salarié du Conseil Général des Alpes-Maritimes est venu lui demander son avis il y a 15 ans sur sa carrière professionnelle. Content du tournant qu'il a choisi sur les conseils de l'astrologue, ce même monsieur est revenu en 2006 afin de savoir s'il devait s'attendre à des surprises avant sa retraite. Didier Lustig lui prédit alors un chemin professionnel différent et un changement de ville au cours du second semestre 2007. Ce à quoi le client a répondu : « Si je pars, c'est que Nicolas Sarkozy est président de la République, et que Christian Estrosi m'emmène avec lui dans ses bagages. » Premier indice indirect donc qui s'exprime en faveur du candidat UMP. Pourtant, selon Didier Lustig, la configuration astrale en Jupiter-Neptune au moment des élections privilégie le modèle socialiste, un



Et si c'était dans les étoiles que l'élection présidentielle se jouait ?

ciel identique à celui de la fondation de quatre Républiques. Mais Ségolène Royal possède un gros problème dans son thème astral : « C'est quelqu'un qui, en situation de conflit international, montrera rapidement les limites de ses capacités. C'est très ennuyeux car les cinq prochaines années seront très sensibles sur ce plan là : ça passe ou ça casse, et entre nous ça va certainement casser. » L'astrologue est tout aussi négatif quant à la personnalité de Nicolas Sarkozy car s'il est élu, il craint que ce « petit bonhomme teigneux » ne sache pas contrôler ses impulsions et sa nervosité. Enfin, à son grand regret, Didier Lustig est sûr que malgré la récente haus-

se dans les sondages dont il profite, François Bayrou devra une nouvelle fois passer son tour cette année.

«Ségolène Royal ne tient pas la route»

Pour Véronique Cauquil-Bernabe, c'est une toute autre certitude : « pour Ségolène Royal c'est négatif. Même si elle bénéficiera de plus de responsabilités, elle s'épuise et perd du terrain parce qu'elle est trop rigide. » Ségolène Royal qui perd du terrain, une déduction très facile à faire à la lecture des derniers sondages... Beaucoup moins explicite sur ses sources que Didier

Lustig, elle évoque vaguement la situation particulière qui existe entre les signes astrologiques de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal : Verseau ascendant vierge pour l'un, et vierge ascendant verseau pour l'autre. La politique se réduirait donc à lutte d'ascendants ? A priori. Comme de nombreux autres professionnels, elle affirme également que le second tour des élections se jouera entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Reste à faire une simple déduction pour connaître le grand gagnant de Véronique Cauquil-Bernabe...

Sur Internet, astrologues et médium y vont de leurs propres prédictions, fortes probabilités, pourcentages, même sur le très sérieux site www.presidentielle-2007.net, où Céline Legorgeu ne croit ni à l'élection de Ségolène Royal, ni à celle de Nicolas Sarkozy. Autant dire que transits planétaires, révolutions solaires, révolutions lunaires et thèmes progressés sont loin d'être des sources sûres, et qu'il est préférable de faire confiance aux hommes plutôt qu'aux étoiles.



Bayrou, le dragueur d'électeurs ?

→ par **Benjamin Paschal**

Depuis l'improbable premier tour de 2002, tous les pronostics sont permis pour les élections présidentielles; la montée en puissance de François Bayrou provoque ainsi craintes et interrogations, à droite comme à gauche. Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et leurs militants les plus fidèles pensent que l'UDF tente de récupérer les indécis par une drague outrancière et démagogue. Pourtant les déçus du système bipolaire et du matraquage médiatique des deux têtes de série veulent sortir du clivage traditionnel.

Jusqu'au siège du PS de Nice, on tente de se persuader qu'un deuxième cataclysme politique n'est plus possible. Eloïse Lemarchand, chargée de la permanence, se veut optimiste : «Bien sûr, François Bayrou flirte avec les électeurs de gauche, mais il reste à la marge et ne peut passer le premier tour. L'UDF penche, malgré tous ses efforts, à la droite de l'échiquier politique, par son histoire et son côté réactionnaire».

Les têtes d'affiche passent à l'attaque

Preuve que cette embellie de l'UDF ne passe pas inaperçue, Ségolène Royal a lancé son premier pic à l'encontre du postulant centriste lors de son meeting à Rennes mardi soir. En se positionnant comme la candidate de la clarté et en dénonçant celui qui «cherche à brouiller les cartes», elle entreprend de dicréditer la tendance du moment. Elle persiste et signe dans la matinée, en déclarant : «dans les communes, les départements, les régions, jamais les élus de l'UDF ne viennent conforter des majorités de gauche, même lorsque les décisions prises sont bonnes pour l'avenir des territoires».

Même discours accusateur côté UMP. Nicolas Sarkozy déclare aujourd'hui même sur RTL sa méfiance : «(il a) un projet curieux lorsqu'on sait que la totalité des parlementaires UDF sont élus avec les voix de la droite et du centre. Je ne suis pas sûr que ces électeurs aient

voté pour Bayrou et pour ses députés en ayant pour seule ambition de me battre». Nadège Pinsac, de tous les combats militants à droite depuis 15 ans, s'offusque de la campagne du possible 3e homme : «il mange à tous les rateliers. Ses idées pour la réduction de la dette publique semblent quand même directement tirées du programme de Nicolas Sarkozy. De toute façon, beaucoup de Français se disent centristes avant les élections et votent finalement pour les grands partis».

Une alternative de plus en plus plausible

N'en déplaise aux puristes de gauche et droite, François Bayrou offre une option désormais crédible à tous ceux qui sont excédés par l'exposition outrancière de «Sarko et Ségo». Pour des raisons diverses, ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le nouveau phénomène de mode.

Etudiant en école de Commerce, Frédéric Ruy délaisse son penchant droitier : «Sarkozy me fait de plus en plus peur. Sa dérive vers l'extrême droite m'effraie réellement. A partir de là, Bayrou semble le candidat de droite le plus plausible, le moins pernicieux». Son ami Vincent Ravoisier, étudiant en fac de Droit, suit également de près le parcours du centriste : «on dirait qu'il s'assume enfin. Maintenant, il s'offre la possibilité d'être écouté de tous. Ils parlent de tout, à tout le monde, notamment aux homosexuels. Un deuxième larron de la fac de droit,

Thomas Quentin, semble séduit. Malgré des idées bien ancrées à gauche, il ne se reconnaît pas dans la candidate socialiste : «j'ai l'impression que François Bayrou est un homme de confiance, avec une expérience non négligeable et une véritable franchise, contrairement à d'autres. J'aime bien ses particularités : il ne sort pas de l'ENA, est ouvert aux autres, vient d'une région rurale et d'un milieu modeste. Les gens se reconnaissent plus en lui. Il refuse l'immobilisme et peut enfin transgresser le clivage des partis. Il l'a encore prouvé en déclarant qu'en cas de victoire, il pouvait choisir un premier Ministre de gauche».

François Bayrou peut être satisfait, son rôle de trouble-fête se précise. Les craintes esquissées par les deux chefs de file et leurs fidèles le confortent en 3e homme. Mais les surprises peuvent encore venir de tous les côtés, Jean-Marie Le Pen en sait quelque chose.



François Bayrou



Reportage ★ Retraités Maghrébins

Derniers Indigènes, nouveaux indigents

→ par **Noria Aït-Kheddache**

Un petit local, au 28, rue Dabray à Nice. C'est ici que se situe l'association «les chibanis», autrement dit «les anciens». Une table basse, sucre, café et thé à disposition. Des chaises, une télévision. Dans un coin, un couple de vieux immigrés discute en arabe avec Mustapha El Haffaoui, la quarantaine, animateur socio-culturel du lieu. Sur la table, beaucoup de paperasse. Le couple rentre d'Algérie, leur boîte aux lettres est pleine de courrier qu'il faut leur décrypter. Les mots «euros», «loyer» et «mandat» sont prononcés en français dans la conversation. A l'étage, des «sédari», canapés orientaux, et des journaux. Mustapha travaille aux côtés de Zineb (également présidente de Ni Putes Ni Soumises du département des Alpes-Maritimes) depuis la création de l'association en 2000. C'est son rôle d'aider les retraités maghrébins à déchiffrer leurs papiers administratifs, la plupart d'entre eux étant analphabètes.

Personne ne pensait rester jusqu'à la retraite

Remplir un dossier retraite relève du vrai casse-tête pour ces hommes qui ont passé plus de la moitié de leur vie à travailler pour la France, sans pour autant comprendre les rouages de cette administration qui les dépasse. «De plus,



L'association est aussi un point d'ancrage pour ces bateaux ivres en mal de racines

explique Mustapha, certains ont connu une carrière en dents de scie avec des périodes de chômage, de maladie. Les bulletins de salaire, parfois anciens et illisibles, rendent la tâche encore plus compliquée.»

Originaires d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, ces émigrés sont arrivés dans les années 60-70 lorsque la France avait besoin de beaucoup de bras pour se construire. Au départ, aucun ne pense rester ici jusqu'à la retraite. Mais les mois de travail se transforment vite en années. Le retour au pays est alors sans cesse retardé. Un jour, ils se réveillent et se rendent compte que leur vie est ici, que, hormis la culture et la religion, plus rien ne les lie à leur pays d'origine. Alors, certains restent définitivement.

«Après 40 ans de vie en France, les anciens ne savent plus très bien où est leur place. Ils rentrent au pays puis reviennent aussitôt. Depuis la

loi Sarkozy, il est encore plus difficile de faire venir leurs femmes et leurs enfants. De plus même s'ils le voulaient, ils ne le pourraient pas. Ils occupent des logements trop petits et ne disposent pas de ressources suffisantes.

Mais l'association est aussi un point d'ancrage, pour ces bateaux ivres en mal de racines, loin de leur famille, restée elle au pays. Le but était de leur donner un endroit qu'ils s'approprient. C'est chose faite puisque entre habitués et visiteurs occasionnels, environ 500 personnes fréquentent le lieu.

«Une fois qu'on leur a enlevé cette épine du pied. Ils peuvent se retrouver ici. Certains se revoient 20 ans après alors qu'ils habitent la même ville. Avant, ils restaient rue de Suisse, un bar servait à l'époque d'ANPE, où se dénichaient de petits contrats. Depuis sa fermeture, ils ont atterri sur le parking où se sont développés des petits commerces

aux couleurs du Maghreb.»

600 euros de retraite

En moyenne, ces «chibanis» perçoivent 600 euros par mois de retraite. Et si leurs femmes résident avec eux, elles n'ont jamais travaillé de leur vie. La plupart touche l'allocation supplémentaire de retraite, mais pour y avoir droit, ils sont obligés de vivre en France.

Tous ont travaillé dans la construction, le bâtiment et les travaux publics. «Des métiers pénibles», poursuit Mustapha. «Arrivés à l'âge de la retraite, ils sont usés, souvent malades. Les cas de diabète, de Parkinson et de cancers sont fréquents, sans parler des désordres psychologiques. S'ils partent, ils perdront leur seul accès aux soins, la sécurité sociale.»

Au regard de ces conditions, on peut croire que beaucoup de ces personnes méprisent le pays ou regrettent leur choix. Il n'en est rien. «Ils n'éprouvent aucune rancœur, bien au contraire, insiste Mustapha. Beaucoup remercient la France de leur avoir donné du travail, d'avoir instruit leurs enfants.»

Et l'animateur de conclure : «Ces émigrés aiment ce pays et y sont très attachés. Il serait intéressant de voir comment de l'autre côté de la Méditerranée, la famille a vécu cet exil. Mais c'est un tout autre débat...»



Les étudiants pigeonnés

→ par **Ingrid Brunschwig**

Caution non rendue, prélèvement non stoppé après rupture de contrat... les arnaques au logement sont monnaie courante à Nice. Difficile d'y échapper. Surtout les étudiants. Agences et propriétaires profitent de leur crédulité et de leur manque de connaissances sur leurs droits.

Hélène Noizet, 24 ans, en a fait les frais. Elle attend toujours de récupérer la caution de son ancien appartement depuis mai dernier... «Déjà, je n'ai jamais eu copie de l'état des lieux d'entrée et de sortie et l'appartement était insalubre alors quand le propriétaire m'a dit qu'il garderait les 900 euros, je suis tombée des nues !» Les raisons avancées : le lavabo fendu (avant son arrivée), son départ avant la fin du contrat et le non respect des trois mois de préavis (alors que pour un meublé, un mois suffit).

Pourtant, la loi Borloo est claire : depuis 2005, tout étudiant a le droit de quitter son logement quand il le veut, du moment qu'il respecte le préavis stipulé dans le contrat. Hélène et ses parents n'en restent pas là. Ils contactent alors l'ADIL (Association départementale information logement) et un avocat pour constituer un dossier. L'affaire est en cours.

Quand les agences s'y mettent

Pour détourner le système, certaines agences usent de formulations ambiguës. L'agence de gestion des résidences étudiantes Gestrim

Campus propose un «contrat tacite de renouvellement d'un an». Derrière cette clause se cache le pot aux roses. Un locataire qui voudrait rompre le contrat avant son terme reste redevable de son loyer jusqu'à ce que le logement soit reloué ! Ainsi pas de perte pour l'agence mais une grosse arnaque pour les étudiants.

Manon Bakour, 22 ans, a ainsi vu son compte débité de 450 euros en janvier pour un appartement qu'elle n'occupait plus ! A l'agence, on se veut rassurant : «Ça ne va pas durer longtemps, vu le flot d'étudiants étrangers, l'appartement devrait bientôt être reloué.» A l'ADIL, les juristes ont l'habitude : «Ils sont clairement en tort. Bloquez les prélèvements automatiques et écrivez leur.» Elle menace l'agence de la poursuivre en justice. «D'autant plus qu'ils m'ont aussi demandé, lors de l'état des lieux de sortie, de refaire la peinture. Elle n'avait qu'un an et demi. Un vrai scandale !» Elle attend toujours le devis faisant état des «dégâts».

Embarras à l'agence

Chez Gestrim Campus, les discours se contredisent. L'agence de Nice, rue Barla, se dit dans son bon droit : «Le contrat est clair, vous êtes redevable. Ça

n'est pas une location classique car il s'agit d'une résidence étudiante. Mais votre appartement risque d'être reloué rapidement car une école nous envoie souvent du monde. Je ne vous garantis rien mais le 1er juillet, ce devrait être bon.» Au siège à Lyon, autre son de cloche. «Un préavis d'un mois suffit pour clore votre contrat.» Alors pourquoi les prélèvements continuent ? «Ils ont dû se tromper. Attendez, je vous passe ma supérieure.» Là, changement de discours, plus nuancé. «L'agence a eu une réaction normale car on a toujours fonctionné comme ça mais depuis peu, un décret sur les résidences meublées est entré en vigueur et vous pouvez résilier à tout moment.» Avant de raccrocher, elle promet de contacter l'agence de Nice.

Une longue procédure judiciaire

Face à un contrat abusif, le locataire n'a pas le choix. S'il ne le respecte pas, il est en tort. En revanche, en constituant un dossier auprès de l'ADIL et en prouvant le caractère illégal, il se retrouve en position de force. Mais les propriétaires comptent sur le découragement des étudiants à entamer une longue pro-

cedure. Souvent seuls, ils se sentent démunis. Quant on sait que le traitement des dossiers par le tribunal de Nice peut prendre jusqu'à trois ans et n'aboutissent pas toujours. Pourtant, rien n'est perdu. Aujourd'hui Manon Bakour a reçu une lettre de l'agence : «Initialement, votre contrat se poursuivait jusqu'en septembre 2007 mais pour vous, nous y mettons un terme au 31 décembre 2006.» Manon exulte : «Comme s'ils nous faisaient une faveur. Ils veulent pas qu'on les embrasse non plus !» Pour elle, l'affaire est réglée. Mais pour les autres...

Pour tout problème de logement, contacter l'ADIL au 04 93 98 77 57. Les juristes reçoivent gratuitement sur rendez-vous.



Une résidence gérée par Gestrim Campus.



Une mobilité jeune de 20 ans

→ par **Claire Serre**

«Partir en Erasmus». L'expression est désormais consacrée. Le programme européen de mobilité étudiante a vingt ans. Plus d'un million d'étudiants ont déjà vécu l'expérience Erasmus, devenue l'emblème d'une formation européenne, pluriculturelle.

Signalement : 1 m 90, blond, les yeux bleus piscine. Un accent à couper au couteau. Daniel, 24 ans, est arrivé de Suède, il y a huit mois « dans le cadre de mes études », explique-t-il. Sans parler un mot de français, ne sachant pas trop où aller. Mais « je voulais apprendre la langue française, découvrir la culture et le style de vie des Français. Jamais je n'ai regretté d'être venu ici. Tous les jours je découvre quelque chose de nouveau ». Avec son visage d'ange, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Erreur ! Pourquoi Nice ? « Pour le soleil et les filles aussi ». Facile.

Mûrir et grandir

Dans ce grand appartement en plein centre de Nice, deux autres étudiantes partagent cette expérience. Dont Mélanie, une jeune française de 23 ans. Elle aussi connaît Erasmus. Partir. Loin. Seule. L'objectif ? « Murir, grandir. Découvrir d'autres façons de vivre ». Etudiante à la faculté



Erasmus, une occasion d'ouvrir son horizon

de psychologie de Nice, elle est allée à Cordoue, en Espagne, il y a deux ans. Elle n'en revient toujours pas. L'émotion est intense et perceptible lorsqu'elle évoque « sa famille Erasmus ». Là-bas. « J'ai vécu une expérience humaine énorme. Les rencontres, les amitiés... Nous étions tous là pour la même chose. On se sentait vraiment bien ». Son année Erasmus, la jeune niçoise l'a un peu vécu à « L'auberge espagnole ». L'aventure à l'état pur : une arrivée galère, la recherche d'un logement, des premiers cours incompréhensibles. Puis, la trouvaille de l'appartement tant convoité. Onze colocataires. Des Allemands, Italiens, Anglais, Américains. Et elle. Suivent les rencontres, la fête. Ce sentiment de liberté lorsque l'on quitte ses parents pour la première fois. Lorsque l'on vit chaque journée un peu plus intensément... « Ca m'a vraiment changé la vie. Tu n'en sors pas indemne. Je n'aurais pas mûrie autant en restant dix ans à Menton, affirme la jeune femme, sûre de sa comparaison.

hensibles. Puis, la trouvaille de l'appartement tant convoité. Onze colocataires. Des Allemands, Italiens, Anglais, Américains. Et elle. Suivent les rencontres, la fête. Ce sentiment de liberté lorsque l'on quitte ses parents pour la première fois. Lorsque l'on vit chaque journée un peu plus intensément... « Ca m'a vraiment changé la vie. Tu n'en sors pas indemne. Je n'aurais pas mûrie autant en restant dix ans à Menton, affirme la jeune femme, sûre de sa comparaison.

Bourse de 110 euros

Le programme de séjour à l'étranger (entre trois et douze mois) est avant tout, avec l'apprentissage de la langue, une expérience humaine incroyable pour les jeunes. Pour ceux qui osent. Et ils sont toujours plus nombreux à y participer. En 2004-2005, quelque 144 032 étudiants européens ont bénéficié du programme, dont 22 501 Français. Une progression inouïe en vingt ans, qui a favorisé une dynamique de l'enseignement supérieur français, aujourd'hui davantage tourné vers l'international. Les cursus intègrent d'ailleurs souvent une année obligatoire à l'étranger.

En France, une bourse Erasmus s'élève en moyenne à 110 euros par mois. Autant dire que les parents restent les principaux financeurs de la mobilité étudiante. Une mobilité essentiellement accessible aux plus aisés.

Eclairage

Le programme Erasmus est né au sein de la Commission européenne, en juin 1987 avec la participation de onze pays. Le but : encourager et soutenir la mobilité des étudiants à travers l'Europe. C'est naturellement que la Commission européenne lui donne le nom de l'humaniste et philosophe

hollandais Erasme, intellectuel cosmopolite du 16^e siècle, qui a longtemps voyagé en Europe. La première année, 3 244 étudiants se lancent dans l'aventure. Aujourd'hui, ils sont en moyenne 100 000 chaque année. « Erasmus est devenu l'emblème d'une expérience pionnière de formation pour une génération d'étudiants, qui ont eu un avant-goût de la citoyenneté euro-

péenne », soulignait, lors du lancement des célébrations du 20^e anniversaire du programme, José Manuel Barroso, président de la commission européenne. Aujourd'hui, les pays concernés par le programme Erasmus sont les 30 pays de l'Espace économique européen (EEE), soit les 27 pays membres de l'Union européenne plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège

ainsi que la Suisse et la Turquie. Une extension du programme Erasmus appelée Erasmus mundus ouverte à tous les pays du monde a été mise en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2004/2005. Erasmus, ce n'est pas que pour les étudiants. Les profs aussi peuvent effectuer un séjour Erasmus dans un autre pays de l'Union.

Le bac blanc ne passe pas à la trappe

→ par **Virginie Sanchez**



Le Bac Blanc, un bon test pour mesurer ses compétences

N'en déplaise à certains, le fameux bac blanc a bien eu lieu au lycée Guillaume Apollinaire de Nice.

Bête noire de bons nombres d'élèves, la première épreuve, la «philo», s'est déroulée mercredi dans des conditions on ne peut plus normales. Une fois n'est pas coutume, tous les élèves ou presque se sont présentés : « 80% des terminales étaient là une demi-heure à l'avance. Nous avons noté un faible absentéisme », souligne Didier Laval, proviseur adjoint.

Au lycée, la colère des professeurs ne désemplit pas face à la suppression de cinq postes à la rentrée. Au total, 144 heures de cours seront retirées par semaine. En cause ? La baisse du nombre d'élèves. Qu'importe, pas question pour les professeurs de les désavantager en les privant d'un exercice capital pour l'objectif final.

Menacés, les «profs» ont choisi de ne pas boycotter l'examen blanc. Ils ont au contraire jugé bon de le maintenir. Ce qui explique leur présence sur place pour surveiller la première épreuve. A priori, rien de plus normal : « L'ensemble de la communauté éducative pense que la tenue de ces examens est très impor-

tante. Les élèves eux-mêmes sont très mobilisés vis-à-vis de cet exercice. Il existe une forte demande de leur part », explique le proviseur adjoint.

Pour la direction, rien d'étonnant donc à ce que ces épreuves soient finalement assurées. Les questions sur le sujet agacent d'ailleurs quelque peu Didier Laval : « Elles étaient prévues, on fait alors en sorte qu'elles soient effectivement mises en place. Heureusement, chaque établissement dispose d'une certaine autonomie pédagogique, d'une liberté « !

Dans la mesure du possible, les élèves travaillent dans les mêmes circonstances que le jour J : « Sur des épreuves de quatre heures, ceux qui jouissent d'un tiers temps supplémentaire pour les examens peuvent en bénéficier tout autant «.

L'heure est donc au branle-bas de combat : « les professeurs nous ont remis les différents sujets, nous sommes donc actuellement en train de les tirer et de nous organiser ».

Des élèves très motivés

« Peut-on tout dire ? Ne désire t-on que ce dont-on a besoin ? Suis-je celui

que je crois être ? « Autant de sujets sur lesquels les terminales ont planché pendant près de quatre heures.

Julie et ses copines sont en section littéraire. A leur sortie, elles se précipitent à l'extérieur de l'établissement pour en griller une. L'occasion aussi de faire le point sur leur papier. Toutes ont été inspirées par le même sujet : « Peut-on échapper au temps » ? « Bien sûr que non », souffle Déborah. Une chose est sûre, Julie et les autres se réjouissent de la tenue des épreuves du bac blanc : « Le maintien des examens permet de ne pas nous pénaliser. Je pense qu'il s'agit là d'un bon entraînement avant le diplôme. De cette manière, on sait à quoi s'attendre, surtout pour des matières comme l'histoire-géographie ou les mathématiques. Cela rassure ».

Egalement en terminale, Moma est la voie discordante du groupe: « Je suis partagée. Supprimer le bac blanc était le seul véritable moyen dont disposaient les professeurs pour se faire entendre «.

Fin des épreuves, le 17 mars. Place ensuite aux tests écrits du baccalauréat de français...le 4 avril !

Médias ★ Projet

Projet d'une radio associative à Nice

→ par **Joanna Catanei**

C'est à l'initiative du Repaire niçois qu'une nouvelle radio associative « Radio si j'y suis » est aujourd'hui en cours de création. Rencontre avec Adel, responsable du projet...

Alors que les radios associatives se font de plus en plus rares sur les ondes, une va pourtant tenter sa chance. Elle sera ainsi la seule radio associative laïc et culturelle à Nice, pourtant 5ème ville de France... Adel, la quarantaine, l'air déterminé précise qu'il existe « seulement quelques radios associatives à Nice » et qu'elles sont « toutes influencées par une religion ou un parti politique ». C'est à l'occasion de réunions mensuelles (tous les troisièmes mercredis du mois) que ce projet est régulièrement abordé. Le sujet de discussion est alors connu de tous à l'avance : faisabilité de cette radio, contacts associatifs à Nice, définition de son contenu... A ce propos, deux décisions ont récemment été prises : la future radio comportera des « photos sonores » avec descriptions de scènes, de paysages et un « caléidoscope sonore », sorte de film sonore ! « Cette radio devra être décalée, délirante, libre » annonce Adel. Une radio donc



Un studio radio

novatrice qui laisserait la porte ouverte à l'imaginaire. Bien que la charte ne soit pas encore définitive et que chacun a la possibilité d'envoyer des corrections ou des rajouts, cette radio se veut définitivement être un média fonctionnant de manière démocratique, libre, et indépendant.

Des missions déjà bien définies

« Radio si j'y suis » sera non

marchande, humaniste, vigilante à l'égard de tous les discours d'exclusion et d'intégrisme... Un média de questionnement en prise avec la société, pluraliste, communautaire et attentif à l'environnement. Un beau projet qui ne s'arrête pas là... Adel ajoute que la radio devra également être « respectueuse des règles de déontologie dans le domaine journalistique et synergique ». Aucune distinction n'existera entre professionnels de l'audiovi-

suel, amateurs et auditeurs ! La radio se donne ainsi plusieurs missions. Produire des émissions innovantes tout en donnant une place importante à la communication sociale de proximité (lieu d'échange pour les différentes classes sociales, générations et communautés), à l'éducation (espace de création et débats d'idées) ou encore à la dynamisation de la vie culturelle locale (manifestations culturelles oubliées des médias). Quant aux contacts qu'Adel a déjà récoltés, ils sont plutôt nombreux et très diversifiés. Associations de solidarité, sportives, culturelles... Ce citoyen du monde (comme il se plaît à le dire) confie : « Ces associations ne vont pas toutes faire parties de la Fédération. Elles resteront des contacts. Seules celles qui correspondront le mieux à notre charte en feront parties. C'est pour ça qu'il faut ratisser large à présent ». Le site Internet sera également très bientôt sur la toile... Une sorte de «radio à la carte».

Qu'est-ce que le repaire?

Un repaire c'est un endroit (Boogaloo bar à Nice) où chacun peut venir avec une question, la soumettre au

groupe qui choisit démocratiquement de la traiter ou pas. Chaque réunion (le troisième mercredi de chaque mois) est l'occasion d'échanger, de débattre sur des sujets, des thèmes divers d'actualité ou pas.

C'est surtout l'occasion de créer des liens et de faire converger les luttes...